

Le handicap invisible de Félicie et Soizig

L'association des familles de traumatisés crâniens de Loire-Atlantique propose des groupes de parole et aussi des permanences juridiques.

« Dans mon quartier, mes voisins ne savent pas. » Félicie a eu un accident de moto il y a dix ans. « Une voiture est venue m'embrasser », dit-elle. A sa sortie de l'hôpital, cette maman célibataire de trois jeunes enfants (8, 10 et 13 ans au moment de l'accident) ne peut pas reprendre une vie comme avant. Elle souffre d'un traumatisme crânien. Quand on parle avec elle, aucune séquelle ne saute aux yeux... « Le cerveau est blessé, mais cela ne se voit pas », souligne Guillaume Châtelain, président de l'association des traumatisés crâniens 44 qui organise régulièrement des groupes de parole pour, justement, permettre aux traumatisés de raconter.

« Plus de repères »

« J'ai perdu mes repères dans le temps, je ne sais pas quel jour on est... », témoigne-t-elle. Le matin, pendant des années, c'est une auxiliaire de vie qui venait réveiller tout le monde, la maman et les enfants, avant l'école. « Pour me retrouver dans les tâches quotidiennes, j'ai un outil numérique, indispensable. J'ai eu de la chance. Un médecin neurologue m'en a parlé très vite. Avec le téléphone, je sais quand lancer la machine à laver, à quelle heure préparer à manger, etc. »

Autre symptôme, Félicie peut-être prise subitement d'une grosse fatigue qui culpabilise. « Brutalement, tout tourne mais il faut garder le sourire. Je me mets alors dans un endroit calme pour récupérer. »

Paradoxe

Paradoxe apparent, les tâches qui semblent simples à nos yeux sont compliquées. Mais, Félicie, après l'accident, a entrepris avec réussite des études de psychologie jusqu'au Doctorat. En psychologie. « Je tra-



Félicie et Soizig, M^{re} Aurore Roussel avocate, et Guillaume Chatelain, président de l'association des traumatisés crâniens.

CREDIT PHOTO : OUEST FRANCE

vaille sur la résilience. »

Soizig, elle aussi a eu un accident de deux-roues. C'était il y a 20 ans. Elle avait 17 ans. Elle a ressenti une immense fierté quand, il y a trois ans, 15 ans après l'accident, elle a pu à nouveau relire un livre. Jusque-là, elle « n'imprimait pas », achetait un bouquin, parcourait quelques phrases, se disait que l'histoire ne lui plaisait pas, elle en prenait alors un autre. Sans plus de résultat. Elle aussi a dû compenser sans cesse pour s'en sortir, trouver un boulot...

« Parfois impulsive »

Aujourd'hui, elle plébiscite les groupes de parole. « Cela m'a fait un bien fou de pouvoir parler avec des personnes qui sont confrontées au même problème. » Un psychologue anime ces soirées. « Souvent notre

entourage, notre famille ne comprend pas notre handicap... » Les traumatisés crâniens, dans la société, souvent masquent les difficultés. « On ne veut pas montrer mais, parfois, nous sommes impulsives », souligne Soizig.

« Défendre nos droits »

Dans cette circonstance, quand l'incompréhension est trop forte, Félicie sort sa petite carte sur laquelle, on peut lire : « je suis une personne dont le cerveau est blessé. [...] Le traumatisme peut provoquer des attitudes ou des gestes qui me dépassent... »

« L'association, c'est un lieu où l'on se sent soutenu et où nos droits sont défendus », complète Félicie. « Sur le plan juridique, il faut agir vite et la famille au moment de l'accident pense d'abord aux soins, ce qui est

logique », poursuit Aurore Roussel, avocate spécialisée (elle a un diplôme universitaire sur le traumatisme crânien) qui assure des permanences juridiques au sein de l'association. « Certains traumatisés n'ont jamais été indemnisés et ne le seront jamais, car eux ou leurs familles n'ont pas fait ce qu'il fallait à un moment donné. »

Contact. AFTC 44, tél. 07 50 69 20 36, courriel : aftc@gmail.com ; site internet, www.aftc44.net.

Philippe GAMBERT.

